
Fiches sectorielles

**Transports
et entreposage**

10.1 Chiffres clés des transports et entreposage

En 2011, le secteur des **transports et de l'entreposage** compte environ 93 000 entreprises et réalise un chiffre d'affaires (CA) de 200 milliards d'euros, soit 5 % de celui de l'économie marchande nationale. Les transports terrestres concentrent 55 % des effectifs salariés, 42 % du CA et 47 % de la valeur ajoutée (VA). Ils se subdivisent essentiellement en deux grands groupes, hors transport par conduites dont la contribution est faible (4 % de la VA des transports terrestres) : le transport de voyageurs (56 %) d'une part, le transport de fret et les services de déménagement (40 %), d'autre part. L'entreposage et les services auxiliaires de transport viennent en deuxième position (20 % des effectifs, 34 % du CA et 31 % de la VA), suivis des transports aériens pour le chiffre d'affaires (respectivement 5 %, 10 % et 7 %) et de la poste et du courrier pour la valeur ajoutée (18 %, 7 % et 14 %) et enfin, des transports par eau (1 %, 7 %, 1 %).

Le secteur des transports et entreposage est beaucoup plus concentré que la moyenne du champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers : les sociétés de 250 salariés ou plus y génèrent 60 % du chiffre d'affaires et 69 % de la valeur ajoutée (contre 43 % en moyenne) et 78 % des investissements bruts corporels hors apport (contre 45 %). *A contrario*, la contribution des unités de moins de 10 salariés est modeste, généralement inférieure à 10 % (hormis pour le CA), alors qu'elle est de plus de 20 % dans l'ensemble des secteurs du champ.

Les unités légales du secteur ont une taille moyenne plus élevée (12,4 salariés) que celles de l'ensemble des secteurs du champ (4). Ce sont, essentiellement, des sociétés (50 %) ou des entrepreneurs individuels (50 %), 35 % de ces derniers ayant un statut d'artisan et 13 % de commerçant. Le secteur des transports inclut aussi quelques dizaines d'établissements publics industriels et commerciaux d'importance, assurant des missions de service public, comme la SNCF, RFF ou la RATP, dans le ferroviaire ou port de Marseille, aéroport de Bâle-Mulhouse dans l'entreposage : ces Épic (établissement public

industriel et commercial) contribuent pour 15 % au chiffre d'affaires et 23 % aux effectifs du secteur.

Le secteur des transports et de l'entreposage regroupe un dixième des salariés des secteurs du champ. Leurs rémunérations sont inférieures à la moyenne (35 900 euros par EQTP et par an contre 39 000 en moyenne). Elles sont cependant plus élevées dans le transport aérien, qui emploie une main d'œuvre très qualifiée et soumise à de fortes contraintes de service (61 200 euros) et le transport par eau (47 600 euros), surtout dans le transport maritime et côtier de fret (56 100 euros). En revanche, elles sont plus faibles dans les activités postales (33 100 euros) et, dans les services auxiliaires de transport terrestre (31 000 euros).

Sur la période 2000-2011, la production augmente (+ 12 %), au même rythme que l'ensemble des secteurs du champ (+ 13 %). Elle progresse de 14 % et 15 % dans le ferroviaire et l'entreposage mais fluctue fortement dans l'aérien autour d'une tendance plate (+ 1 %) et régresse dans le domaine de la poste et du courrier (- 13 %), victime des moyens de communication concurrents. Elle explose dans le transport par eau (+ 41 %) mais l'importance de cette activité reste faible.

Parallèlement l'emploi salarié dans les transports et l'entreposage est stable (+ 1,3 % en onze ans), comme dans l'ensemble des secteurs du champ (+ 1,7 %), résultat meilleur que celui de l'industrie (- 20 %), mais moins satisfaisant que celui des services (+ 15 %). Les secteurs qui embauchent sont le transport par eau (+ 15 %), le transport ferroviaire (+ 8 %) et l'entreposage (+ 6 %). En revanche, les effectifs baissent dans le transport aérien (- 7 %) ; ils ont beaucoup diminué dans les activités de poste et de courrier (- 16 %), particulièrement entre 2002 et 2009, avec le rétrécissement du marché. Les non-salariés sont rares (5 % des effectifs totaux contre 13 % dans l'ensemble des secteurs du champ). Ils se concentrent dans le transport de voyageurs par taxis (22 000 non-salariés) et le transport routier de fret de proximité (13 300). ■

Définitions

Le secteur des **transports et de l'entreposage** comprend la section H de la NAF rév.2 (divisions 49 à 53) (voir annexe *Nomenclature d'activités française*).

Chiffres clés des transports et entreposage 10.1

1. Chiffres clés des transports et entreposage en 2011

	Unités légales	Salariés EQTP	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apports
	(milliers)		(milliards d'euros)			
De 0 à 9 salariés EQTP	83,5	86,2	22,0	2,6	7,5	1,9
De 10 à 19 salariés EQTP	4,1	54,9	8,3	1,2	2,8	0,4
De 20 à 249 salariés EQTP	5,3	290,1	49,1	7,0	15,0	3,0
250 salariés EQTP ou plus	0,3	721,8	119,7	31,4	55,3	18,5
Ensemble	93,2	1 153,0	199,0	42,2	80,6	23,7
Ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières	2 833,4	11 820,0	3 671,8	585,0	985,4	195,6
Poids des entreprises du secteur des transports et entreposage¹ (en %)	3,3	9,8	5,4	7,2	8,2	12,1

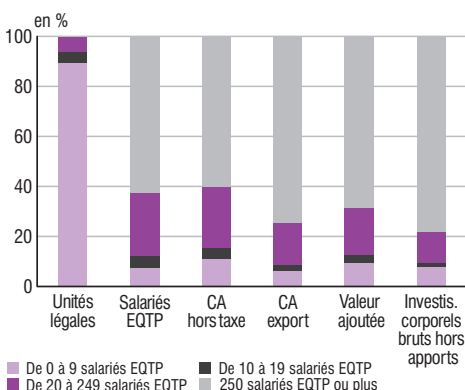
1. Poids des entreprises ayant une activité principale dans le secteur des transports et entreposage par rapport à l'ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Champ : France.

Note : la branche des transports et entreposage contribue à 4,7 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie (au sens de la comptabilité nationale).

Source : Insee, É sane.

2. Structure des agrégats selon la taille de l'unité légale en 2011

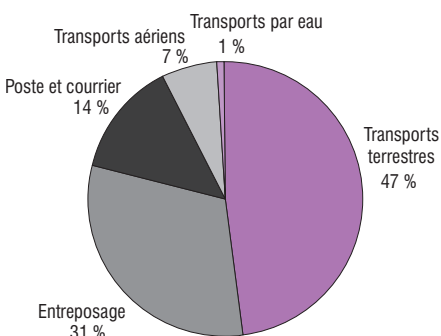


Champ : France.

Lecture : les entreprises de 250 salariés ou plus représentent 0,4 % des unités légales, 62 % des salariés, 60 % du CA, 75 % du CA export, 69 % de la VA et 78 % des investissements.

Source : Insee, É sane.

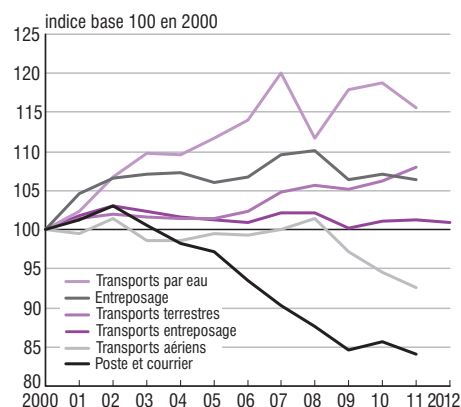
4. Principales activités du secteur selon la valeur ajoutée en 2011



Champ : France.

Source : Insee, É sane.

3. Évolution de l'emploi salarié, hors intérim

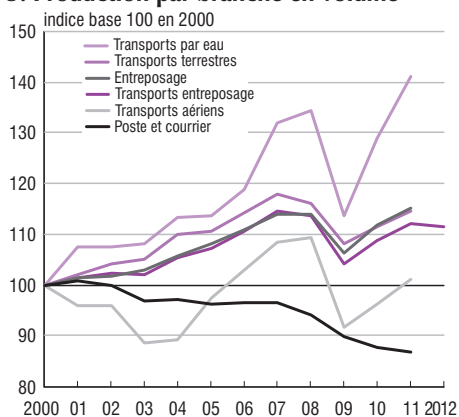


Champ : France.

Note : les titulaires de contrats d'intérim ne sont pas classés dans les secteurs d'activité qui les emploient effectivement mais systématiquement dans l'activité de travail temporaire.

Source : Insee, estimations d'emploi.

5. Production par branche en volume



Champ : France, branches des transports et de l'entreposage.

Source : Insee, comptabilité nationale.

10.2 Ratios des transports et entreposage

Le secteur des transports et de l'entreposage exporte un cinquième de sa production (21 %), davantage que les services (9 %) et le commerce (10 %), mais moins que l'industrie (31 %). Les trois quarts des exportations proviennent des entreprises de 250 salariés ou plus, qui sont souvent implantées sur les marchés étrangers. Les activités les plus exportatrices sont d'une part le transport par eau, avec un taux d'exportation de 77 %, davantage tiré par le transport maritime de fret (83 %) que par celui de passagers (58 %), et d'autre part le transport aérien (80 %). En revanche, le transport ferroviaire, les activités de poste et de courrier, l'entreposage et les services auxiliaires de transport se limitent au marché domestique et ne réalisent qu'une part très marginale de leur chiffre d'affaires à l'étranger (respectivement 4,1 %, 3,7 % et 4,2 %). Deux exceptions cependant : le transport ferroviaire de fret (22 %) et les services auxiliaires des transports terrestres ou par eau (20 %).

La production est plus intégrée dans les transports que dans l'ensemble du champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers : le taux de valeur ajoutée est de 41 % contre 27 % pour l'ensemble. Il est tiré par le secteur de la poste et du courrier (80 %), qui est une activité de main-d'œuvre exigeant peu de consommations intermédiaires, et, dans une moindre mesure, par les transports terrestres (46 %). *A contrario*, la production est très faiblement intégrée dans les services internationalisés, une partie de la chaîne de valeur se réalisant hors de l'Hexagone : transport par eau (5 %) et aérien (27 %). Comme intrants, les entreprises de transports achètent d'abord des services (87 % des consommations intermédiaires) et relativement peu de matières premières et produits semi-finis (11 %), sauf dans le transport par eau (23 %), gros consommateur de carburant.

En 2011, le taux de marge des entreprises de transports est proche de celui de 2010 (24,0 % contre 24,4 %) et un peu inférieur à celui de l'ensemble des secteurs du champ hors sièges sociaux (27,5 %). L'approche par sous-secteur montre une grande stabilité

entre ces deux années, sauf pour les transports par eau dont le taux de marge s'effondre, passant de 57,3 % à - 23 %. Le transport maritime et côtier de fret (- 161 % en 2011, après + 66,4 % en 2010) est victime d'un recul marqué des tonnages de marchandises enregistrés dans les ports français, notamment à Marseille. À l'inverse, la situation s'améliore dans les transports terrestres, grâce au ferroviaire qui renoue avec la croissance après deux années de baisse, du fait du trafic voyageurs dont le taux de marge se redresse et d'une moindre dégradation de celui du trafic marchandises.

En 2011, la rentabilité financière des transports (résultat net comptable/capitaux propres) est inférieure de moitié à celle observée dans l'ensemble des secteurs du champ (4,9 % contre 9,4 %) et recule de deux points par rapport à l'année précédente (6,9 %). Cette dégradation touche d'abord le transport par eau et le transport aérien qui avait déjà un résultat net nettement négatif en 2010. Dans le transport par eau, elle est directement imputable au transport maritime de fret dont quelques grandes compagnies se trouvent dans une situation difficile. Dans le transport aérien, la situation a très nettement empiré dans le transport de passagers.

Le secteur des transports a investi 23,7 milliards d'euros en 2011, soit un taux d'investissement (investissements corporels bruts hors apport) de 29 %, supérieur de dix points à la moyenne de l'ensemble des secteurs du champ. L'effort d'investissement se concentre dans deux activités : l'entreposage et les services auxiliaires (51 % du total, dont les deux tiers dans les services auxiliaires des transports terrestres) et le transport terrestre (33 %, surtout dans le ferroviaire et les transports urbains et suburbains de voyageurs). 2011 est une année de reprise de l'investissement et le taux d'investissement augmente de quatre points, tiré par l'ensemble des activités, hors transports terrestres (24 % en 2010, 20 % en 2011), ces derniers étant pénalisés par le recul de l'effort d'investissement dans le ferroviaire. ■

Ratios des transports et entreposage 10.2

1. Ratios du secteur des transports et entreposage selon la taille de l'unité légale en 2011

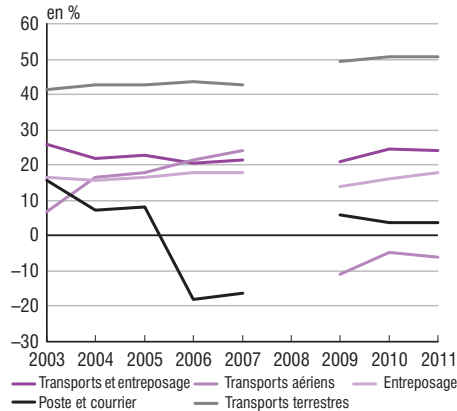
	en %					
	Ensemble	De 0 à 9 salariés	De 10 à 19 salariés	De 20 à 249 salariés	250 salariés ou plus	Ensemble entreprises marchandes ¹
Organisation et débouchés de la production						
Taux d'exportation	21,2	11,7	14,2	14,3	26,2	15,9
Taux de valeur ajoutée	40,5	34,1	34,3	30,6	46,2	26,8
Intensité capitalistique (milliers d'euros)	251,1	280,2	47,8	68,3	336,6	170,2
Partage de la VA (au coût des facteurs)						
Part des frais de personnel	76,0	64,2	90,1	90,3	73,0	72,5
Taux de marge ²	24,0	35,8	9,9	9,7	27,0	27,5
Ratios de rentabilité						
Rentabilité économique	6,4	9,2	8,2	6,4	6,1	9,2
Rentabilité financière	4,9	14,1	-14,7	-49,1	8,4	9,4
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité						
Lever financier	165,5	185,5	69,3	99,7	170,1	73,8
Taux de prélèvement financier	41,5	24,1	28,8	24,8	46,5	33,7
Délais de paiement						
Fournisseurs (en jours)	67,6	58,5	61,0	56,8	75,4	60,2
Clients (sous réserves, en jours)	46,0	55,6	65,1	58,5	37,5	52,7
Ratios d'investissement						
Taux d'investissement	29,4	24,7	12,5	19,9	33,5	19,9
Taux d'autofinancement	54,6	94,6	-19,8	-60,9	70,7	166,4

1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. 2. Hors sièges sociaux.

Champ : France.

Source : Insee, É sane.

2. Évolution du taux de marge

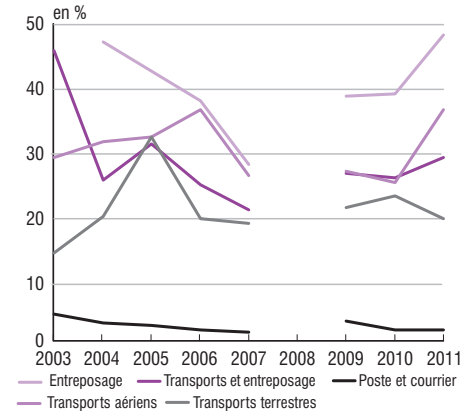


Champ : France.

Note : L'Insee a rénové ses outils de statistiques d'entreprises en 2008. Pour cette première année les données sont de moins bonne qualité et ne sont donc pas diffusées.

Source : Insee, Ficus, É sane.

3. Évolution du taux d'investissement



Champ : France.

Note : L'Insee a rénové ses outils de statistiques d'entreprises en 2008. Pour cette première année les données sont de moins bonne qualité et ne sont donc pas diffusées.

Source : Insee, Ficus, É sane.

4. Personnes en emploi dans les transports et entreposage en 2011

	en %						
	Part de femmes	Part d'actifs		Part d'employés	Part d'ouvriers	Part autres professions	Part de non-salariés
		de 15 à 29 ans	de 50 ans ou plus				
Transports terrestres	16,0	16,9	27,5	9,1	60,8	30,1	9,3
Transports par eau	27,6	28,3	20,5	15,1	32,5	52,3	0,8
Transports aériens	45,9	10,1	16,9	33,5	3,2	63,3	1,2
Entreposage et services auxiliaires des transports	30,0	22,0	19,0	17,1	53,0	29,9	0,7
Activités de poste et de courrier	48,2	11,6	35,4	64,8	4,5	30,7	0,1
Ensemble des transports et entreposage	26,4	16,8	26,2	21,7	45,7	32,6	5,3
Ensemble secteurs principalement marchands¹	36,2	23,0	23,3	19,9	30,4	49,7	13,4

1. Secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France.

Source : Insee, enquête Emploi.